

Décision

Générale

colonial

Décision n° 861 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 861

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 août 1961

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1961

Date du numéro
30 septembre 1961

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 25 juillet 1961, la démission de son emploi offerte par Mme Tarride (Christiane), secrétaire-dactylographe auxiliaire en service au Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan (Service des Finances). Mme Tarride (Christiane), qui réunira au 25 juillet 1961 1 an, 3 mois, 20 jours de services effectifs, aura droit : — à une indemnité compensatrice de congé non pris égale à 10 jours de salaire ; — et à l'indemnité prévue par l'article 27 de l'arrêté n° 1033 du 23 juillet 1955.